

ÉNERGIE

39^e Congrès FNCCR - Juin 2024 - BESANÇON

Jeudi 27 juin 2024 - 11h30

INVITÉ : GRDF

Intervention de Laurence POIRIER-DIETZ – Directrice générale GRDF

INTERVENANTS

Animation par Jean-Michel LOBRY

Xavier PINTAT

Président de la FNCCR

Laurence POIRIER-DIETZ

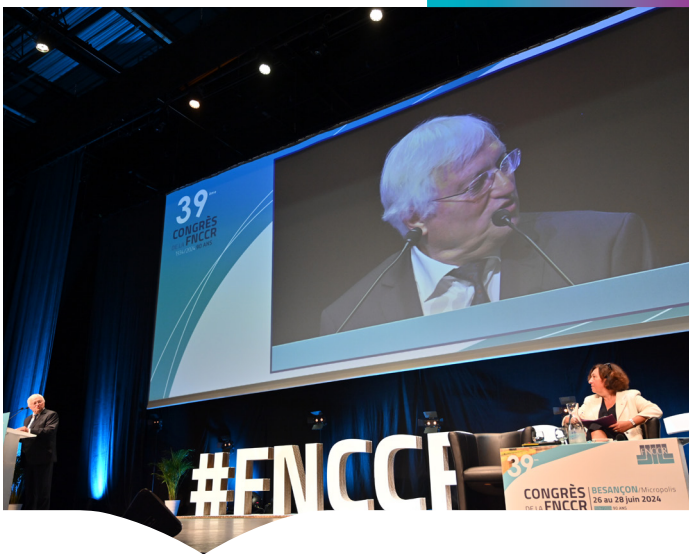
Directrice générale GRDF



Jean-Michel LOBRY

BONJOUR MADAME LA DIRECTRICE GÉNÉRALE. IL SERA QUESTION DANS CETTE ALLOCUTION, DE GAZ VERTS ET D'UNE FILIÈRE PLUS MATURE, EN NETTE PROGRESSION DEPUIS LE CONGRÈS DE RENNES. MADAME LAURENCE POIRIER-DIETZ NOUS REJOINT.

Xavier PINTAT



Madame la Directrice générale, c'est avec grand plaisir que nous vous accueillons à Besançon. Différents éléments, qui nourriront nos échanges, sont intervenus depuis le congrès de Rennes. Je pense en premier lieu au nouveau modèle national de contrat de concession, signé ensemble fin 2022, et décliné dans les territoires avec vos équipes. Un guide d'accompagnement visant à favoriser le renouvellement de ces contrats a été édité, nous dénombrons 180 contrats signés à ce jour, essentiellement des grands contrats, dont celui de la Gironde.

Pour privilégier le regroupement intercommunal, le nouveau modèle intègre une redevance incitative, liée au nombre de communes regroupées. Cette réponse semble adaptée pour mettre fin au morcellement des concessions, alors que près de 3 500 petites concessions sont encore dénombrées.

Notre modèle comprend une autre nouveauté significative : celle de la gouvernance partagée des investissements. Celle-ci répond à un souhait des élus de notre Fédération de mieux réorienter les investissements, en lien direct avec les communes dans le cadre de la transition énergétique.

Les premiers retours de terrain de cette méthode, nouvelle pour tous, sont positifs. J'espère que vos équipes partagent ce constat. Nos contrats de concessions intègrent également une nouvelle dynamique de pilotage, en laissant une place à des indicateurs de performance incités financièrement, ce qui est une première, et permet de répondre à notre souhait de régulation locale.

Enfin, nous avons intégré la transition énergétique, devenue pour tous une exigence vitale. Le gaz naturel et les énergies fossiles sont amenés à se réduire fortement dans nos mix énergétiques, nécessaires à la fois pour lutter contre le réchauffement climatique et pour garantir notre indépendance énergétique. La guerre déclarée par la Russie à l'Ukraine a démontré cette absolue nécessité. Certes, l'Europe a rapidement su réorienter les flux de gaz, mais notre approvisionnement est, à l'heure actuelle, toujours largement dépendant d'autres pays, d'où la nécessité de produire plus de gaz verts et renouvelables. GRDF, tout comme nos adhérents, en a pris la mesure.

J'observe que, de plus en plus de syndicats d'énergie et de collectivités, s'impliquent dans les unités de production de biogaz. Les résultats dépassent les objectifs nationaux, ce dont nous pouvons nous féliciter, même s'il convient de maintenir le cap. Dans une logique de circuit court, ce gaz peut être injecté dans le réseau ou utilisé sur place, dans des stations d'avitaillement par exemple. J'ai par ailleurs noté les efforts de communication réguliers, et souvent humoristiques, de GRDF pour promouvoir le biogaz. Je pense en particulier au clip publicitaire mettant en scène Jamel DEBBOUZE.

L'évolution réglementaire récente, à laquelle notre Fédération a contribué, a aussi ouvert la possibilité de recourir à l'autoconsommation collective pour le gaz. Il s'agit d'une avancée majeure, dont nous espérons qu'elle se traduira rapidement par des projets concrets, même si des questions demeurent sur le périmètre, pour la bonne mise en œuvre sur le terrain. Nous entendons bien l'adage selon lequel il ne s'agit pas d'interdire, mais de verdir le gaz.

Voici Madame la Directrice générale, les éléments que nous voulions porter à votre connaissance.

Merci beaucoup pour votre présence.

Jean-Michel LOBRY

Bienvenue Madame la Directrice générale, je vous invite à rejoindre le pupitre. Je note que le Président PIN-TAT invite Jamel DEBBOUZE au congrès de la FNCCR !

Laurence POIRIER-DIETZ



Monsieur le Président de la FNCCR, cher Xavier, Madame la Ministre et Présidente de la CRE, chère Emmanuelle, Mesdames et Messieurs les Présidents des Syndicats d'énergie, Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs. Je tiens tout d'abord à vous remercier, cher Xavier, de votre invitation. Je suis très heureuse de prendre la parole une nouvelle fois, après ma participation au congrès de Rennes.

Que de chemin parcouru depuis ce congrès de Rennes en 2022, année terrible pour l'énergie, où nous avons compris que plus rien ne serait comme avant. Deux ans plus tard, nous pouvons nous féliciter d'avoir 685 sites de méthanisation qui injectent du gaz renouvelable dans les réseaux publics de distribution. Cela représente une capacité de 12 térawattheures, soit l'équivalent de deux réacteurs nucléaires, et cela seulement en dix années.

Je suis en contact régulier avec mes collègues européens distributeurs de gaz, et je peux témoigner du fait que notre savoir-faire français est envié de toute l'Europe. Je suis intervenue en début de semaine auprès de l'Association Gaz des Distributeurs du Portugal, équivalent de France Gaz, dont les adhérents souhaitent tout connaître de ce qui se pratique en France, qu'il s'agisse des tarifs, du droit à l'injection, des appels d'offres et de la façon dont, tous ensemble, les régulateurs, l'État, les opérateurs et les collectivités locales, nous avons su faire émerger

cette filière. En Bourgogne Franche-Comté, 18 sites injectent dans les réseaux, et 25 sont en construction.

Le nouveau modèle de contrat de concessions était lancé officiellement lors du Congrès de Rennes en septembre 2022, et mis en place avec la FNCCR et France Urbaine. À ce jour, à notre décompte, plus de 200 autorités concédantes ont fait le choix de renouveler leur contrat sur ce modèle. Ce nouveau modèle de contrat, qui est très exigeant sur nos fondamentaux d'activité de concessionnaire, est également innovant, et nous permet de garantir toujours un niveau très élevé de sécurité, de fournir un service public de qualité aux usagers et d'accompagner les territoires vers la transition énergétique. Il s'agit même de l'élément essentiel de ce nouveau contrat. Ce contrat doit répondre à des objectifs concrets. Il doit être un outil souple, adaptable, répondant aux besoins de concertation exprimés par les collectivités. Puis, il doit permettre à tous les territoires de se projeter dans un avenir décarboné.

Oui, la décarbonation est l'enjeu essentiel qui nous rassemble et qui nous dépasse tous. Je ne suis pas la première à l'évoquer ce matin. Collectivités, distributeurs, citoyens : nous avons un rôle déterminant à jouer dans la décarbonation en France. Les échéances sont précises, et ont été rappelées par Xavier PIECHACZYK. Les émissions de gaz à effet de serre devront avoir diminué de 55 % en 2030, la France s'y est engagée dans le Fit for 55. Surtout, la France devra atteindre la neutralité carbone en 2050. Nous n'atteindrons pas ces résultats, ces engagements, ces objectifs, si nous n'accélérons pas la transition énergétique et le développement de toutes les EnR, dont les gaz verts, qui ont la capacité de décarboner aujourd'hui les 20 % de gaz fossiles présents dans le mix énergétique, lequel compte seulement 3% de gaz renouvelables.

La capacité à décarboner le gaz en 2050 est avérée, et s'accompagne bien sûr d'une baisse des consommations. Cependant, je le dis en toute sincérité devant vous ce matin, nous n'atteindrons aucun de ces objectifs si nous ne mettons pas fin aux débats incessants, et sans en finir avec l'éternel attentisme, de peur qu'une énergie réussisse sa transition. Tout ce qui se fait dès aujourd'hui en termes de décarbonation, chaque petit pas quotidien accompli dans tous les territoires, a beaucoup d'effet sur le dérèglement climatique.

Toute tonne de carbone évitée aujourd'hui est une tonne qui n'a pas d'effet sur le climat pendant des dizaines d'années.

Depuis de nombreuses années chez GRDF, nous portons une transition énergétique juste, pour tous, qui repose sur trois principes auxquels nous sommes particulièrement attachés :

- Tout d'abord, la sobriété énergétique avec la prise de conscience que l'action de tous est impérative pour réduire la consommation et qu'il faut continuer ;
- En second lieu, l'efficacité énergétique, ce qui passe par le déploiement de solutions performantes dans le bâtiment, dans l'industrie, mais aussi dans la mobilité, particulièrement la mobilité lourde avec le développement du bio-GNV. Comme vous et avec vous, nous continuerons à défendre et promouvoir ces solutions ;
- Enfin, verdir notre énergie en multipliant par cinq la production de gaz verts d'ici 2030, pour atteindre 60 % de gaz verts dans les réseaux, puis 100 % à l'horizon 2050.

À ceux tous ceux qui ne croient pas en la capacité de la filière gaz à atteindre ces objectifs, voici quelques réalisations de ces dix dernières années : 12 térawattheures produits, soit le double des objectifs de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE), avec pour objectif de multiplier par cinq la capacité de production en six ans. Je vous invite également à lire les nombreux rapports sur les perspectives énergétiques françaises. Xavier PIECHACZYK mentionnait les perspectives de RTE. Emmanuelle WARGON a évoqué celles de la CRE. Mais, il existe aussi des études menées par l'ADEME et bien d'autres, qui ont confirmé la nécessité de conserver les réseaux gaz.

Par exemple, l'électricité produite un jour comme aujourd'hui par les EnR est trop importante, ce qui justifie que la France soit exportatrice à des prix très bas. Mais, la consommation est constituée de pics et de creux, et ce que nous avons en trop à cette période-là ne veut pas dire que ce soit suffisant pour l'hiver. Aussi, permettez-moi de reprendre les données enregistrées au 10 janvier 2024, une journée d'hiver classique, un peu fraîche et enneigée. RTE a en effet communiqué la puissance d'appel électrique qui atteignait, ce jour-là, 83,5 gigawattheures en électricité nucléaire, et une partie d'EnR. La puissance d'appel électrique tombait à 8 gigawattheures de cycle combiné gaz et un peu de charbon. Au même moment, la puissance développée par le système gazier atteignait 110 gigawattheures.

Clairement, il n'est pas question de bannir la chaudière au gaz, mais bien de verdir le gaz et de croire en la résilience du système. En hiver en particulier, à défaut de résilience du système, ce ne sont pas tant des sujets d'énergie, d'électricité, de gaz que la France devra régler, que la question de son PIB, de sa capacité à avoir des industriels, et évidemment à avoir des Français capables de subvenir à leurs factures d'énergie. C'est un enjeu majeur.

Depuis 2022, nous avons enfin compris que l'énergie est un enjeu essentiel et complexe, mais ce n'est pas une raison suffisante pour s'adonner à des raccourcis qui nous mèneraient dans de nombreuses difficultés. Les réseaux gaz sont disponibles et desservent aujourd'hui 80 % de la population. Ils ont un vrai pouvoir de résilience et amènent cette flexibilité dont nous avons déjà parlé ce matin.

Le potentiel actuel de gaz verts est de 320 térawattheures, et permet de couvrir l'ensemble des usages à 2050, et de décarboner l'ensemble des secteurs des bâtiments, industries et mobilités, comme déjà mentionné.

Il est parfois évoqué que le potentiel de biomasse serait insuffisant et qu'il a déjà été utilisé de nombreuses fois, ce qui est vrai, lorsque tous les types de biomasses sont mélangés. Le mot biomasse est un vocable large, dans lequel il peut être question du bois A, du bois B, des CSR et de la biomasse par fermentation. Or, il ne faut pas mélanger les biomasses forestières, les biomasses de fermentation, et les déchets, qui sont aujourd'hui l'essentiel des intrants de la méthanisation. Il est donc inutile de s'affoler : lorsque les déchets n'entraient pas dans les méthaniseurs, faute de déploiement en France de cette solution, soit ils restaient sur champs, soit de l'énergie était utilisée pour s'en débarrasser.

N'ayons aucune crainte, il n'est pas question ici de conflit d'usage. D'ici 2030, la méthanisation demeure le procédé le plus mature, efficace pour traiter de la biomasse agricole, décarboner l'agriculture et traiter tous nos déchets. La méthanisation est une véritable voie alternative et complémentaire au compostage pour les biodéchets des collectivités. À l'heure des grandes questions, comme celle consistant à savoir quelle énergie utiliser pour décarboner quel secteur, nous avons la chance d'avoir une filière de méthanisation installée, qui ne demande qu'à se développer et produire.

Alors, faisons le grand saut ensemble pour déployer massivement la méthanisation sur l'ensemble des territoires. C'est une réelle opportunité, qui crée une véritable économie circulaire avec un lien local entre la production et la consommation d'énergie, en créant des emplois supplémentaires dans les territoires et non délocalisables (10 000 aujourd'hui, mais 50 000 à horizon 2030 et 170 000 à horizon 2050).

La méthanisation est souvent évoquée pour parler des gaz verts, alors que différentes technologies nouvelles vont être implémentées, car selon que le territoire soit rural, urbain ou agricole, différentes technologies de production de gaz verts permettent de s'adapter à chaque configuration et d'exploiter les ressources locales. Les réseaux de gaz accueilleront ces nouveaux gaz verts.

Avec les industriels de l'eau et de son traitement en particulier, et les industriels des déchets et du bois, nous parviendrons à lancer de nouvelles filières de pyrogazéification et de gazéification hydrothermale pour en faire une réalité dans vos territoires et des voies complémentaires existantes aux filières de valorisation énergétique des déchets.

Il nous reste à lancer les expérimentations, dans un cadre réglementaire souple, qui permette aux acteurs de se tester. Il faut apporter un soutien financier et politique à ces filières. Nos voisins européens l'ont bien compris. En Allemagne, en Angleterre, en Espagne, en Suisse, en Italie, plusieurs projets industriels de pyrogazéification et de gazéification hydrothermale sont déjà en service, pour injecter du gaz vert dans les réseaux d'ici la fin d'année. À nous maintenant, en France, d'accélérer et de faire que la production de gaz verts à partir de ces nouvelles technologies soit aussi une réussite, comme l'est déjà la méthanisation.

L'électrification importante des usages est en cours et doit arriver, ce qui ne fait pas débat sur certains secteurs. Mais, en toute honnêteté et avec pragmatisme, l'avenir ne pourra pas être tout électrique. C'est pourquoi les réseaux gaz jouent un rôle majeur et sont d'ailleurs des alliés au développement de toutes les ENR. Nous l'avons démontré à l'appui de plusieurs expérimentations, nous pouvons accueillir la surproduction d'EnR électrique en la valorisant sous forme d'hydrogène, ou de méthane reconstitué dans nos réseaux. De même que ces technologies doivent progresser, il faut avancer pour expérimenter.

Je m'adresse donc à vous, élus, syndicats d'énergie, métropoles qui représentez les territoires et savez les faire vivre au quotidien, vous disposez de la connaissance locale et de la maîtrise des potentiels, vous qui possédez les réseaux de gaz, d'électricité, de chaleur renouvelable, c'est à votre niveau que se font les choix énergétiques d'aujourd'hui et de demain.

Vous n'êtes pas seuls, et pourrez toujours compter sur les gaz verts, la filière des gaz et GRDF pour vous accompagner. C'est ensemble que nous pourrons multiplier par cinq la production d'ici 2030. Nous avons un peu plus de six ans pour y arriver. C'est une ambition très réaliste, car les producteurs sont là et ne demandent qu'à développer leurs installations. Un grand nombre de producteurs nous sollicitent pour des études de raccordement, et beaucoup d'autres attendent de voir les évolutions en particulier sur les mécanismes de CPB.

Les acteurs de pyrogazéification et de la gazéification sont prêts à expérimenter. Le premier appel à manifestation d'intérêt a dénombré 49 projets en France, dont une dizaine sont prêts à démarrer. Il nous appartient de les faire vivre.

Nous, qui représentons la filière gaz, nous préparons aussi l'arrivée des gaz verts, qui nécessite 22 000 kilomètres de réseaux pour raccorder les unités de bio-méthane, et pour construire les 200 stations de rebours attendues.

Je tiens à saluer la délibération de la Commission de régulation de l'énergie sur les activités de GRDF, qui pérennise nos investissements dans le développement des gaz verts, et qui nous permettra d'être au rendez-vous en 2030.

Décarboner en France nécessite des efforts de tous et de chacun, et, comme l'évoquait Emmanuelle WARGON, Présidente de la CRE dans son propos, GRDF ne fait pas exception. C'est pour cela que nous sommes engagés avec notre nouveau projet d'entreprise « Mission décarbonation », en ligne avec les accords de Paris, à décarboner. Dans cette optique, nous devons gagner en performance. Le prix du gaz qui augmentera le 1er juillet 2024 tient aussi compte d'une augmentation du tarif des réseaux. Cette augmentation est aussi le reflet du coût d'exploitation et de maintenance, et de l'effort de rattrapage de la période tarifaire précédente, celle-ci ayant fait face à une période de crise entre le prix de l'énergie et l'inflation.

Dans notre projet d'entreprise, nous avons décidé de diviser par deux nos propres émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, de multiplier par cinq toute la production des gaz verts, et de l'accompagner.

Pour terminer, GRDF sera le premier acteur de cette filière à vos côtés. Le principal, dans une filière qui n'en est plus au stade de l'émergence, mais qui est bien une filière solide, c'est d'avoir un cadre clair et constant, et évidemment le soutien via les tarifs aux Certificats de production biogaz (CPB) dont la publication des décrets est encore attendue. C'est un élément important pour avoir la capacité de réaliser les objectifs que nous nous sommes fixés.

Je vous remercie de votre invitation et de votre écoute. Je vous assure que toutes les équipes de GRDF sont à la manœuvre, à vos côtés, et présentes sur les territoires au bénéfice de cette transition juste et réaliste. Je vous remercie.

Jean-Michel LOBRY

Merci Madame la Directrice générale. Une transition juste et réaliste, avec sobriété, efficacité et verdissement. Nous avons le temps de prendre une ou deux questions.

Yves SIMON

Président du Syndicat d'énergie de l'Allier,
Vice-président de la FNCCR

Merci pour votre exposé et votre optimisme, ce qui ne fut pas toujours le cas chez GRDF vis-à-vis du biogaz. Il est important d'insister sur deux points : le biogaz tourne 24 heures sur 24, et le gaz se stocke. Le Syndicat d'énergie de l'Allier accorde aux projets agricoles une avance remboursable sur sept ans, à la condition que les installations ainsi créées se visitent. Aussi, quand j'interroge les producteurs propriétaires de méthaniseurs de mon département, je leur demande s'ils ont moins d'animaux et moins de production céréalière qu'avant, et ils répondent sans hésiter qu'ils élèvent autant d'animaux, voire plus, et produisent autant de céréales. Le déploiement du biogaz n'impacte donc en rien la souveraineté alimentaire. En revanche, force est de constater que dans nos zones d'élevage, la consommation de viande rouge diminue. Le revenu des éleveurs s'articule autour des énergies nouvelles, du prix et de primes. Je vous remercie.

Laurence POIRIER-DIETZ

Je vous remercie de ces propos. L'agriculture, comme tous les autres secteurs a aussi besoin de se décarboner. Dans le secteur agricole, les deux grands sujets majeurs sont les effluents d'élevage et les fertilisants chimiques. En réalité, la méthanisation répond à ces deux contraintes. Le méthaniseur produit du biogaz qui devient biométhane quand il est injecté, du digestat qui évite aux agriculteurs d'utiliser du fertilisant chimique, et les effluents d'élevage sont un des intrants principaux. De plus, le CO₂ biogénique est le troisième produit de la méthanisation, dont l'économie va se développer avec des boucles courtes vers l'agroalimentaire. Le CO₂ biogénique est utilisé dans les sodas, les bières et autres produits agroalimentaires. Merci à vous.

Jean-Michel LOBRY

Merci pour votre intervention et vos propositions. Continuez à travailler sur ce contrat que vous avez coconstruit, et qui produit des effets très positifs.





SERVICES PUBLICS LOCAUX
DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU,
DE L'ENVIRONNEMENT ET
DES E-COMMUNICATIONS

39^e Congrès FNCCR

DU 26 AU 28 JUIN 2024

BESANÇON - MICROPOLIS



• Crédits photos : Patrice DIAZ